



Projet de loi de programmation des finances publiques pour les années 2018 à 2022

Albéric de Montgolfier, rapporteur général

Commission des finances

Mardi 31 octobre 2017

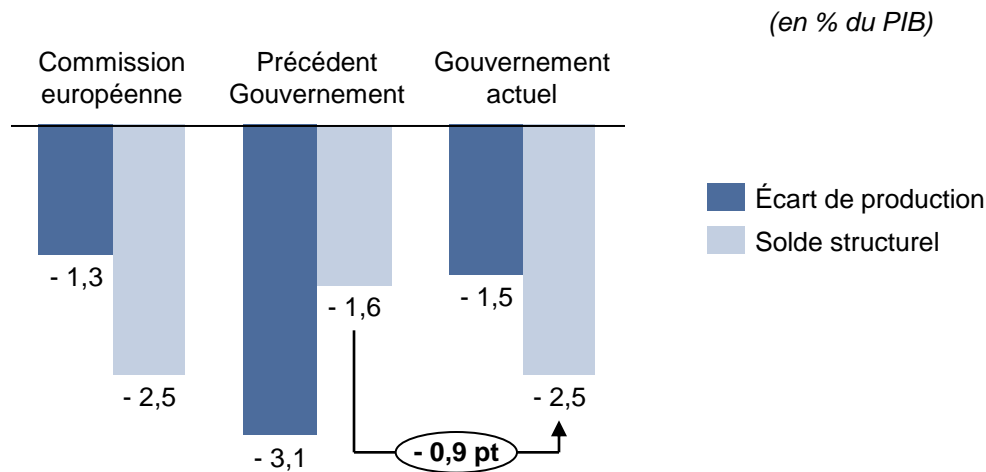




**Un scénario macroéconomique
crédible**

Une appréciation désormais prudente de la situation structurelle des finances publiques

Estimations du niveau de l'écart de production et du déficit structurel à l'issue de l'exercice 2016



Source : commission des finances du Sénat

Un scénario de croissance raisonnable jusqu'en 2020 et modérément optimiste en fin de quinquennat

Scénarios d'évolution de la croissance française entre 2017 et 2022

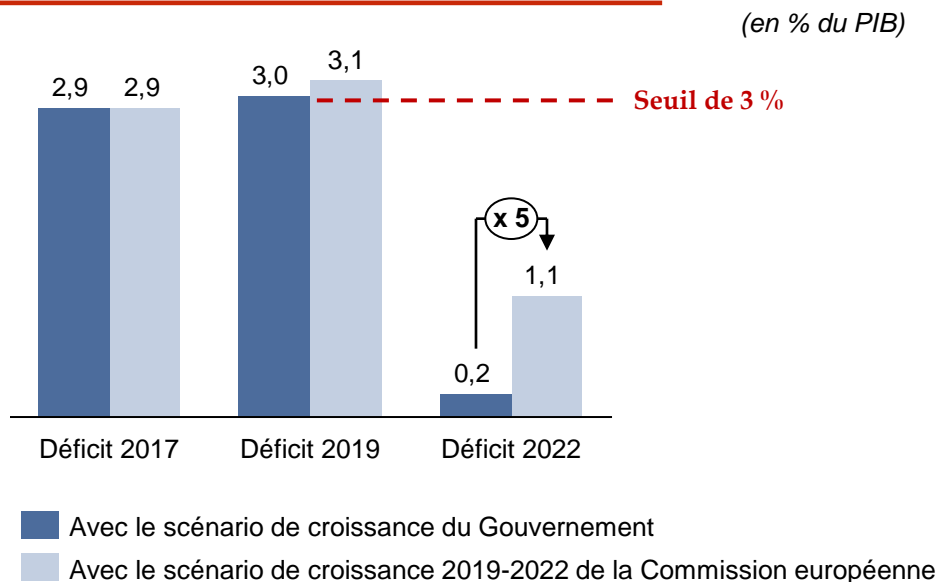
(en points de PIB)

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Scénario gouvernemental	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7	1,8
Commission européenne (mai 2017)	1,4	1,7	1,5	1,4	1,3	1,0
FMI (septembre 2017)	1,6	1,8	1,9	1,9	1,9	1,8
<i>Consensus forecasts</i> (octobre 2017)	1,7	1,7				
OCDE (septembre 2017)	1,7	1,6				
Écart à la moyenne des scénarios	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1	0,4

Source : commission des finances du Sénat

En cas de réalisation du scénario de croissance de la Commission européenne, le déficit public nominal repasserait au-dessus du seuil de 3 % du PIB en 2019 et atteindrait 1,1 % en 2022, contre 0,2 % dans le scénario du Gouvernement

Sensibilité du déficit public aux hypothèses de croissance retenues



Source : commission des finances du Sénat

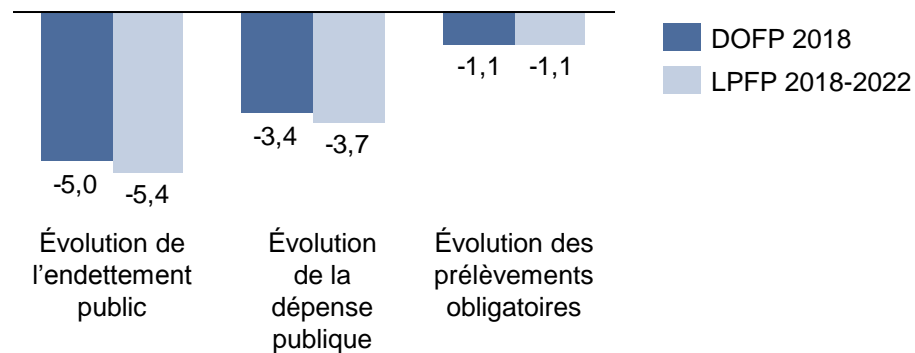


**Une trajectoire ambitieuse mais qui
reporte l'essentiel de l'effort sur la
fin du quinquennat**

Des objectifs globalement inchangés par rapport au DOFP

Les trois principaux objectifs du Gouvernement

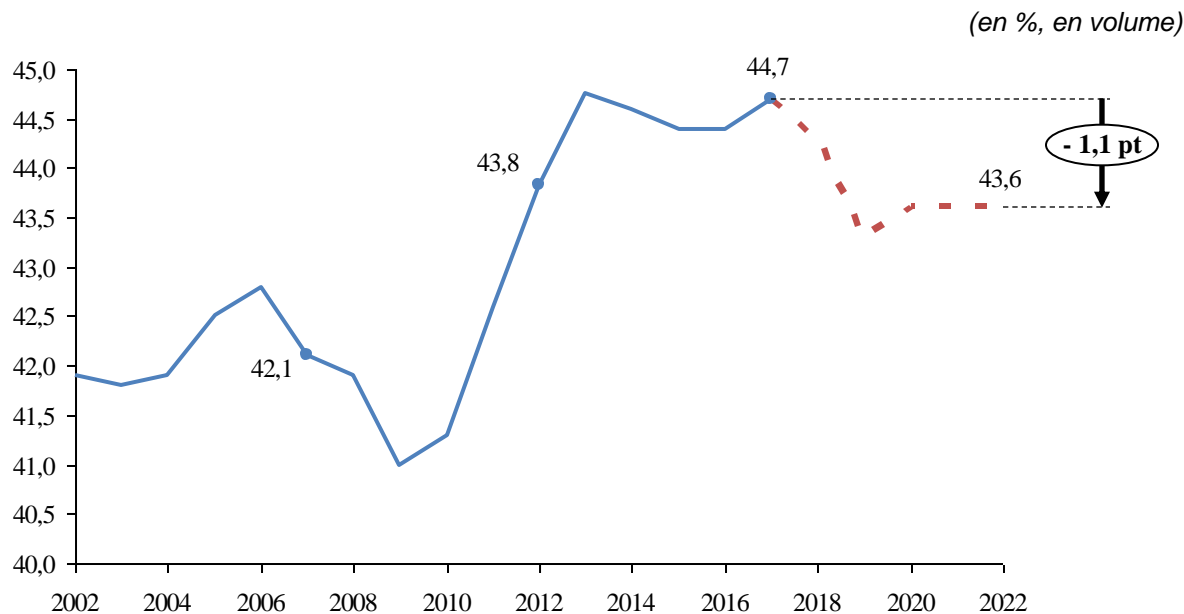
(en % du PIB)



Source : commission des finances du Sénat

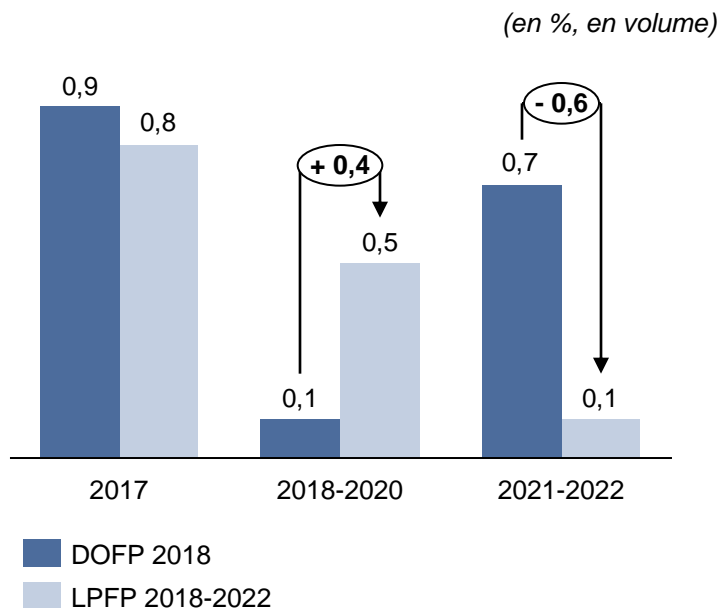
Un effort qui portera exclusivement sur la dépense, afin de permettre une baisse significative des prélèvements obligatoires

Évolution de la part des prélèvements obligatoires dans le PIB



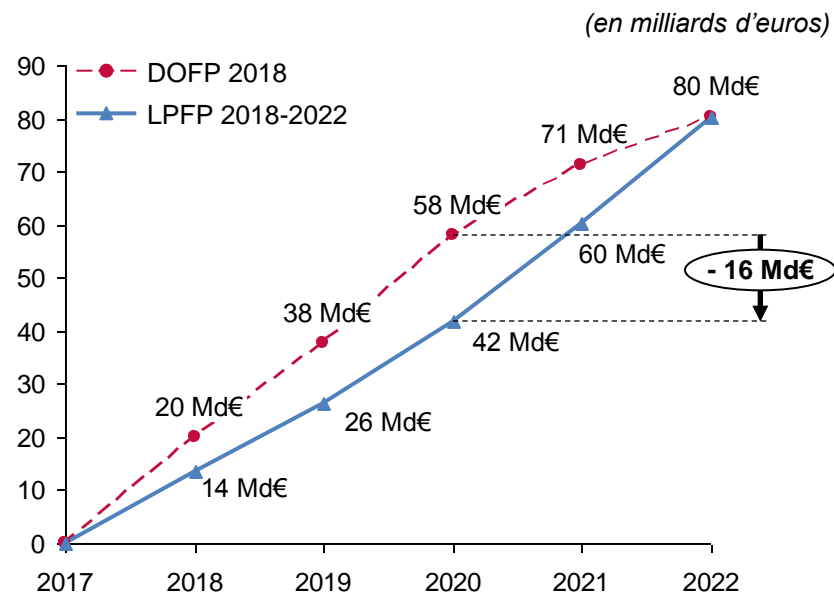
Un report d'une part importante de l'effort de maîtrise de la dépense sur la fin du quinquennat

Évolution prévisionnelle de la croissance de la dépense publique



Source : commission des finances du Sénat

Ventilation des économies à réaliser au cours du quinquennat



Source : commission des finances du Sénat



**Une trajectoire budgétaire
difficilement compatible avec nos
engagements européens**

Le basculement du CICE en baisse de cotisations sociales fait peser un risque sur la sortie du volet correctif du pacte de stabilité

Trajectoire de déficit nominal

(en % du PIB)

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Scénario du Gouvernement	- 2,9	- 2,6	- 3,0	- 1,5	- 0,9	- 0,2
Scénario du FMI	- 3,0	- 3,0	- 3,2	- 1,8	- 1,2	- 1,0

Source : commission des finances du Sénat (d'après le rapport de la mission article IV du FMI de septembre 2017)

Le rythme de réduction du déficit structurel s'écarte significativement des objectifs fixés dans le cadre du volet préventif du pacte de stabilité

Trajectoire de déficit structurel

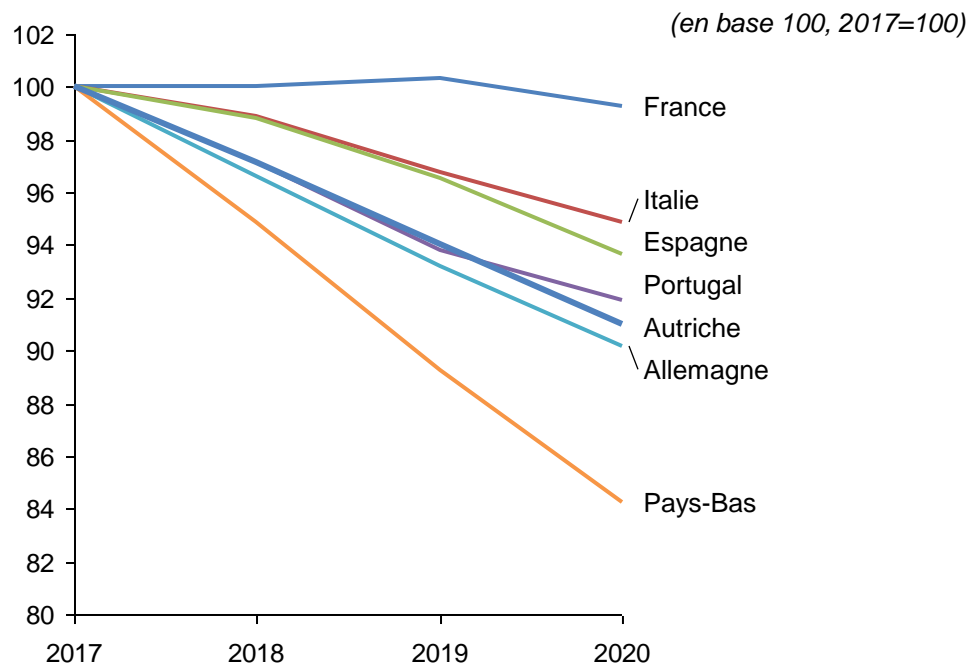
(en % du PIB)

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Solde structurel	- 2,2	- 2,1	- 1,8	- 1,6	- 1,2	- 0,8
Ajustement structurel	0,2	0,1	0,3	0,3	0,4	0,4
Écart par rapport à l'ajustement minimum		- 0,5	- 0,3	- 0,3	- 0,2	- 0,2

Source : commission des finances du Sénat

L'absence d'inflexion de la trajectoire d'endettement en début de quinquennat ne permettra pas de respecter la règle de dette européenne en 2021

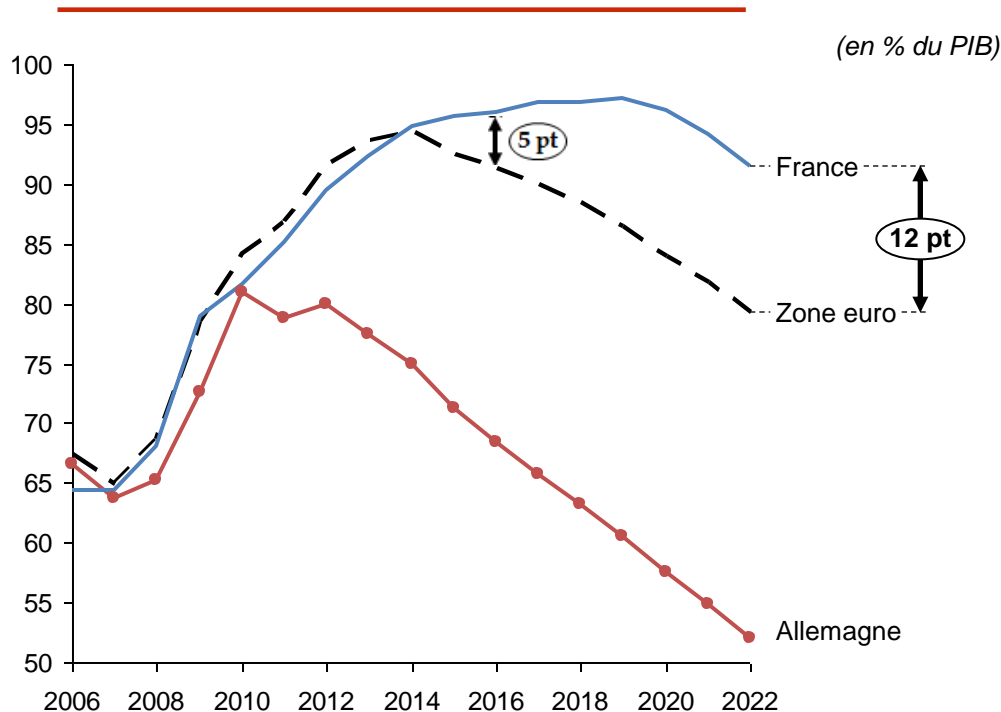
Évolution prévisionnelle du ratio d'endettement public



Source : commission des finances du Sénat (d'après les programmes de stabilité)

À l'échelle du quinquennat, l'écart d'endettement entre la France et la zone euro apparü à compter de 2014 devrait s'accroître

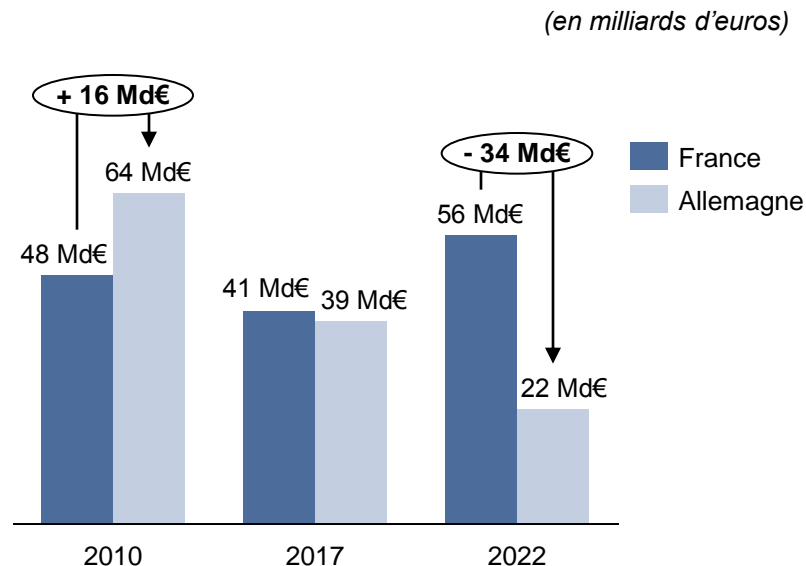
Évolution prévisionnelle du ratio d'endettement public



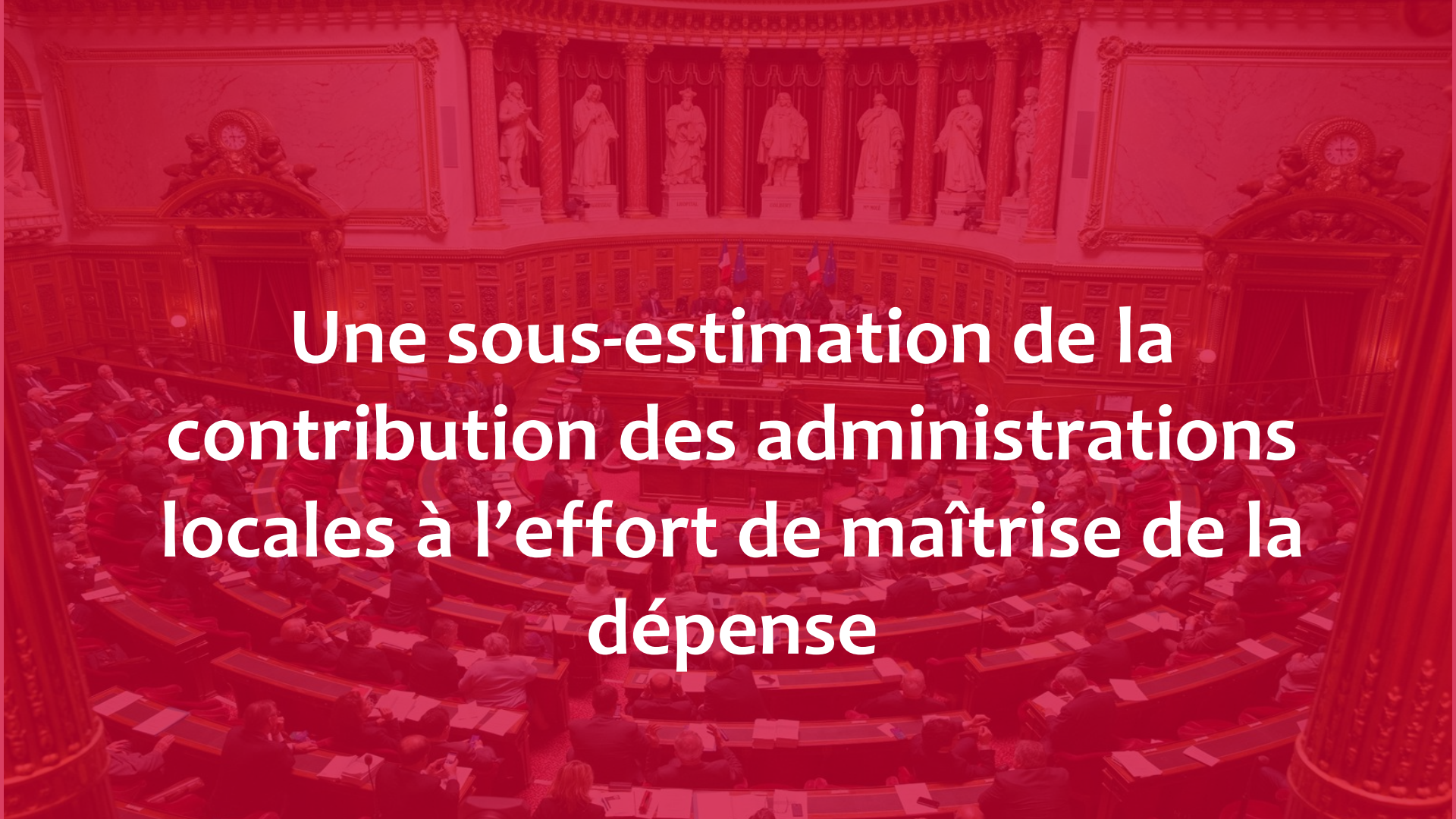
Source : commission des finances du Sénat (d'après les projections du FMI pour l'Allemagne et la zone euro)

La charge d'intérêt de la dette française serait significativement supérieure à celle de l'Allemagne en fin de programmation

Estimation de l'évolution du montant des intérêts sur la dette



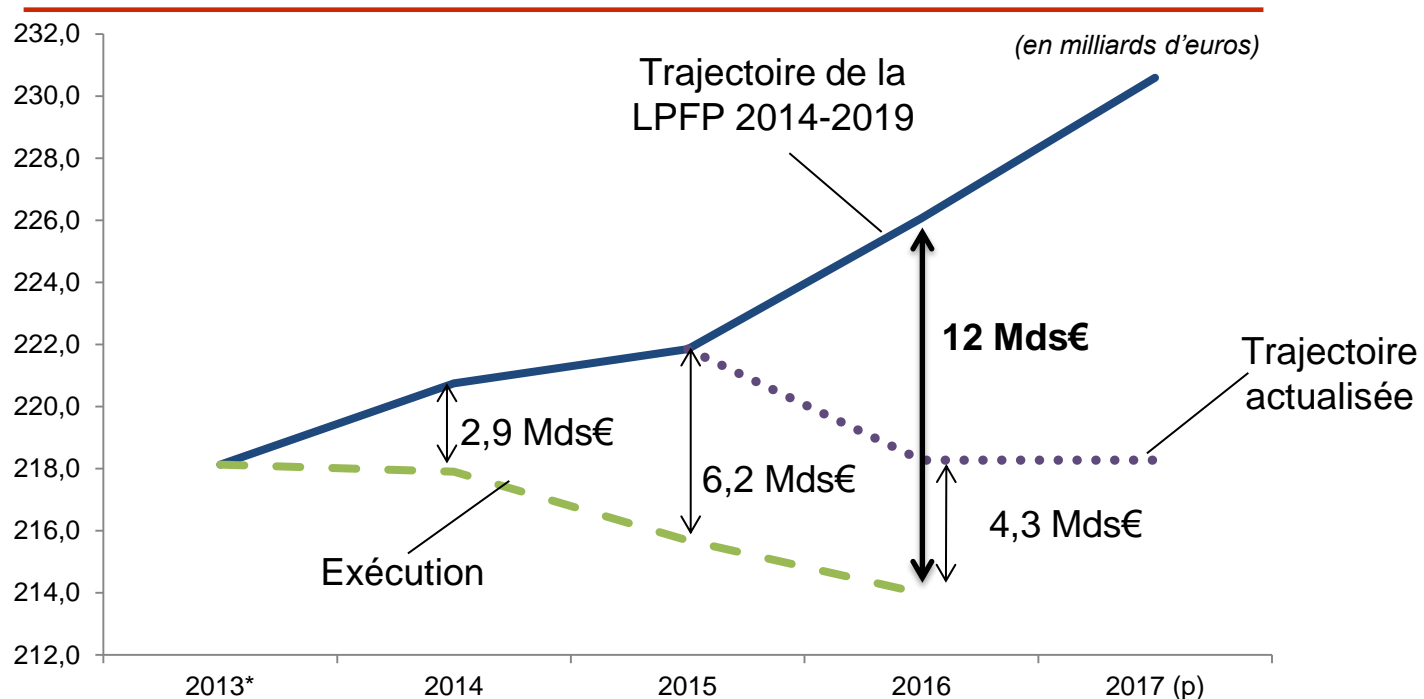
Source : commission des finances du Sénat (d'après les projections de la dernière mission article IV du FMI pour l'Allemagne dans le « scénario central » et la trajectoire de la LPFP)

The image shows a grand, semi-circular assembly hall, likely a legislative chamber, with a red overlay. The room features ornate architecture, including a central stage with a clock and a large mural. The text is centered over the image.

**Une sous-estimation de la
contribution des administrations
locales à l'effort de maîtrise de la
dépense**

Entre 2013 et 2016, les collectivités territoriales ont réalisé un effort supérieur de 12 milliards d'euros à l'objectif fixé par la précédente LPFP

Évolution des dépenses des collectivités territoriales par rapport à l'objectif fixé par la LPFP 2014-2019



Source : commission des finances du Sénat (d'après les données de l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales)

Le montant de l'effort demandé aux collectivités territoriales dépend de l'estimation du « taux d'évolution tendancielle » de leurs dépenses

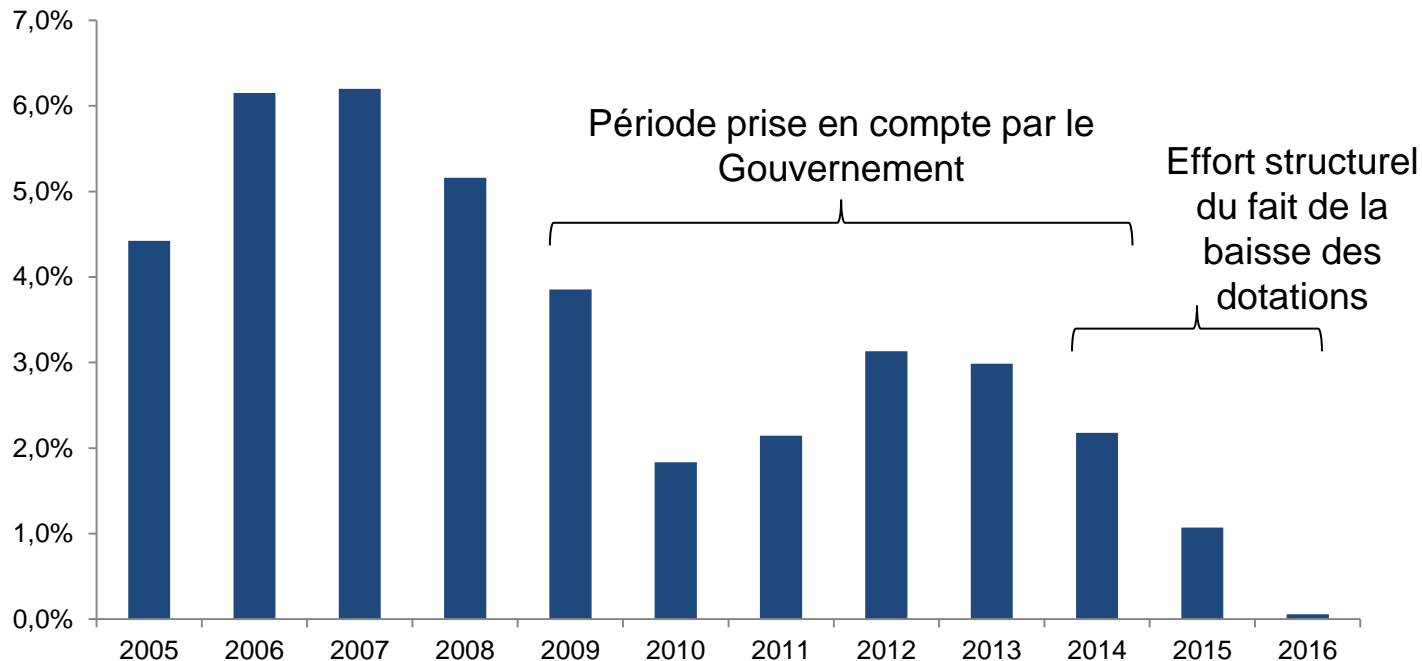
Estimations du tendancier d'évolution de la dépense des administrations publiques locales

Auteur	Tendancier	Champ	Méthodologie	Date
Inspection générale des finances	1,0 % en volume	Dépenses totales	Moyenne 2007-2010	2012
Gouvernement précédent	1,8 % en volume	Dépenses totales	Non précisée	2016
Cour des comptes	1,8 % en volume	Dépenses totales	Moyenne de la croissance de longue période et de la croissance potentielle	2017
Gouvernement actuel	1,2 % en volume	Dépenses de fonctionnement	Moyenne 2009-2014	2017

Source : commission des finances du Sénat

Le Gouvernement a calculé son tendancier par référence à la moyenne des années 2009-2014, sans neutraliser les efforts structurels déjà réalisés

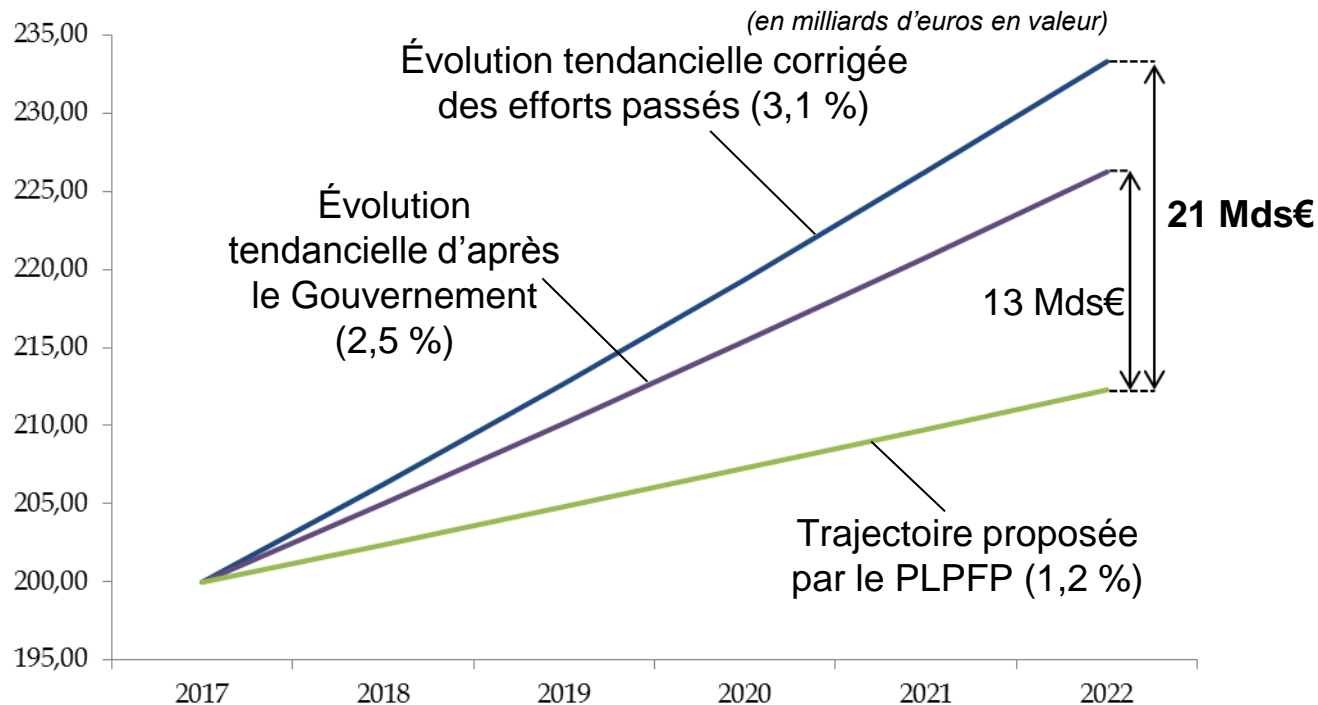
Évolution annuelle des dépenses de fonctionnement des administrations publiques locales entre 2004 et 2016



Source : commission des finances du Sénat

L'effort demandé aux collectivités territoriales devrait s'élever en réalité, après correction des efforts passés, à 21 milliards d'euros

Évolution des dépenses réelles de fonctionnement des collectivités territoriales et de leurs groupements

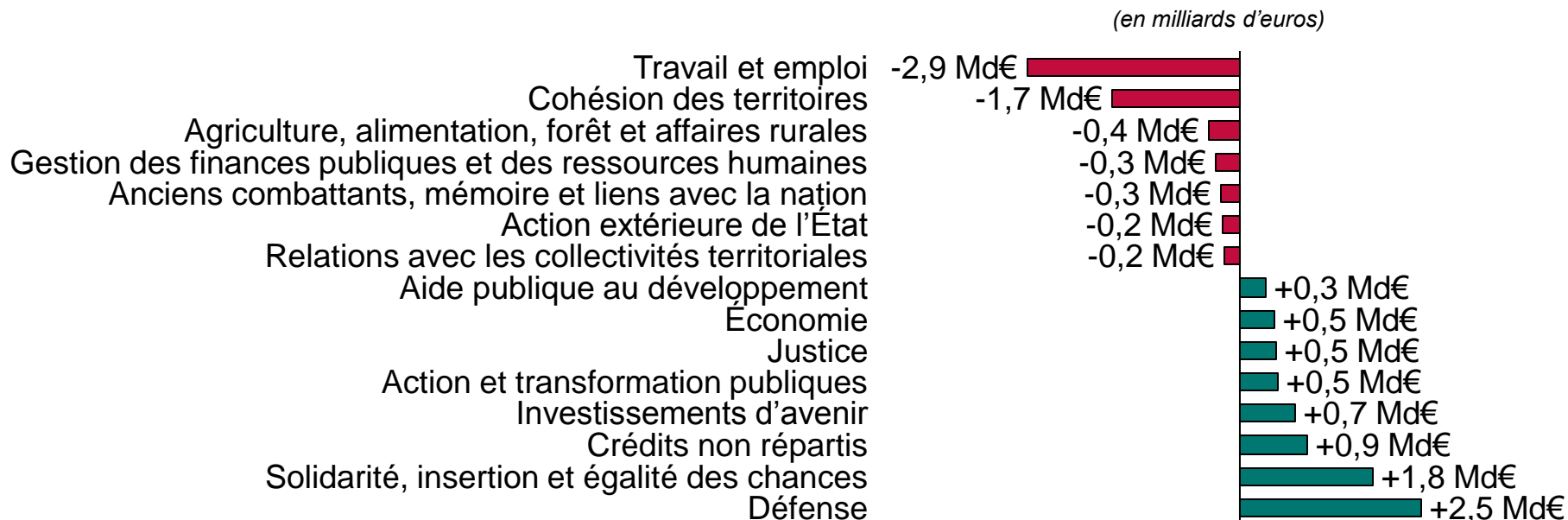


The image shows a grand, semi-circular assembly hall, likely the French National Assembly, with a red overlay. The hall features ornate architecture, including a central stage with a clock and a large mural. The text is centered over the image.

**Des économies concernant l'État et
les administrations de sécurité
sociale peu documentées**

Un budget triennal qui prévoit des évolutions contrastées entre les différentes missions

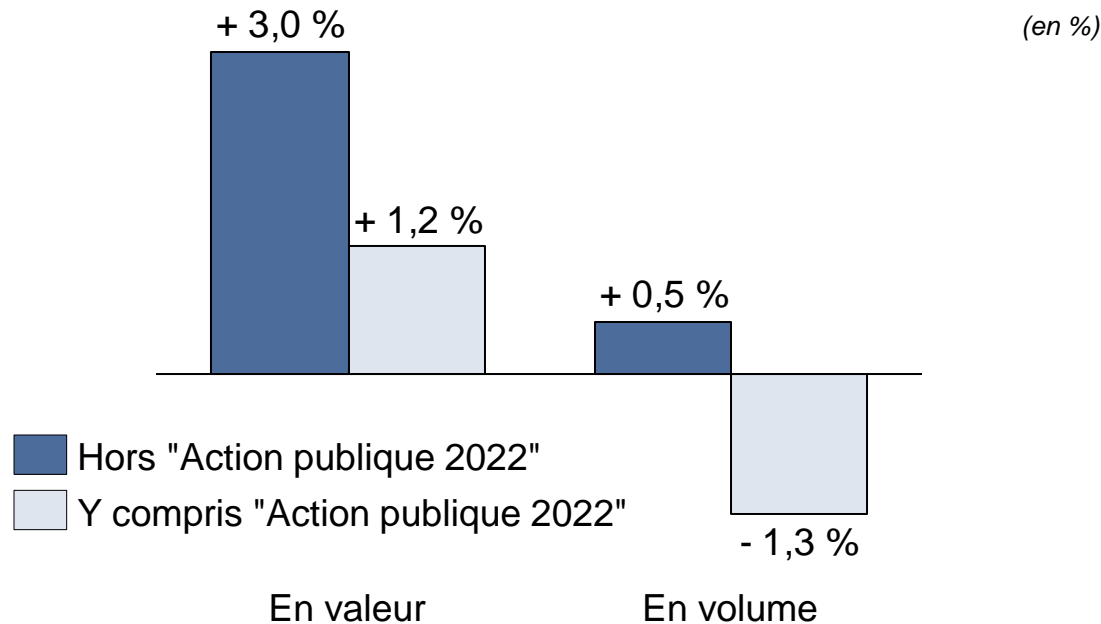
Principales hausses et baisses de crédits prévues par le budget triennal entre 2018 et 2020



Source : commission des finances du Sénat, à partir du projet de loi de programmation

Des économies importantes mais non documentées attendues au titre du processus « Action publique 2022 »

Taux d'évolution des dépenses du budget de l'État entre 2018 et 2020



Source : commission des finances du Sénat, à partir du projet de loi de programmation

La trajectoire des administrations de sécurité sociale : un manque de transparence, de fortes incertitudes

Trajectoire de solde effectif et de dépense des administrations de sécurité sociale

(en % du PIB, taux de croissance en volume hors crédits d'impôts)

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Solde des ASSO	0,2	0,5	0,8	0,8	0,8	0,8
Dépense	0,6	0,9	0,4	0,1	0,6	0,4

Transfert d'une partie des excédents à l'État, pour un montant inconnu

Source : commission des finances du Sénat, à partir du projet de loi de programmation


La trajectoire des administrations de sécurité sociale : un manque de transparence, de fortes incertitudes

Évolution du solde du régime général et des régimes de base

(en milliards d'euros)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Maladie	- 4,8	- 4,1	- 0,8	1,0	3,8	6,6
AT-MP	0,8	1,0	0,5	0,8	1,3	1,7
Famille	- 1,0	0,3	1,3	2,4	3,6	5,0
Vieillesse	0,9	1,3	0,2	- 0,8	- 2,0	- 3,0
Régime général	- 4,1	- 1,6	1,2	3,5	6,6	10,3
FSV	- 3,6	- 3,6	- 3,4	- 2,7	- 1,5	- 0,8
Régime général et FSV	- 7,8	- 5,2	- 2,2	0,8	5,2	9,5
Régimes obligatoires de base et FSV	- 7,0	- 4,9	- 2,2	0,6	4,8	8,6

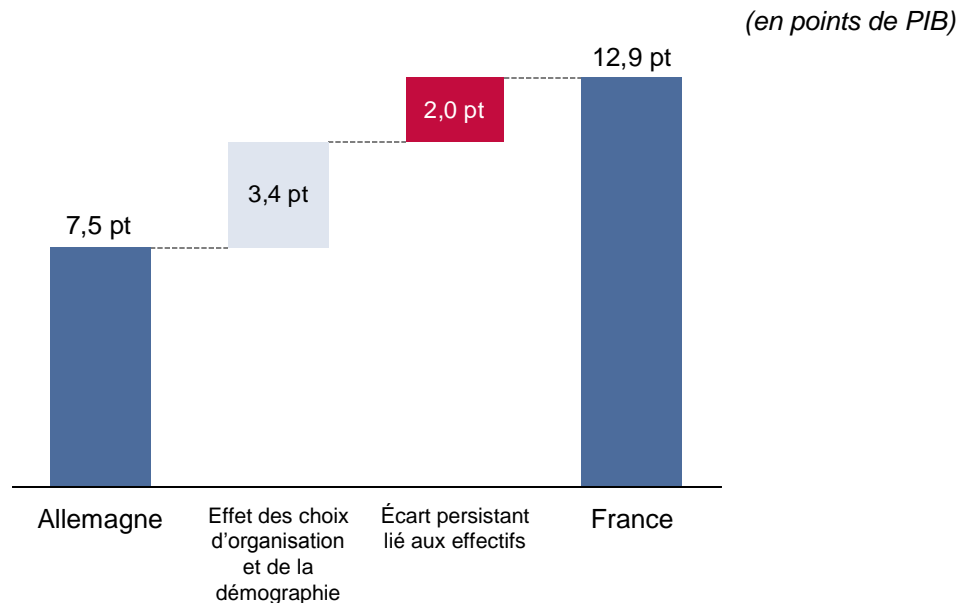
Source : commission des finances du Sénat, à partir du projet de loi de programmation

The image shows the interior of the French National Assembly, a grand, ornate hall with a semi-circular seating arrangement. The room is filled with people seated at desks, facing a central stage area. The architecture features classical columns and statues. The entire image is overlaid with a semi-transparent red filter. A large, bold white text is centered over the scene.

• Pour atteindre ses objectifs, le
Gouvernement pourra difficilement
faire l'économie de réformes
structurelles

La réduction de l'emploi public pourrait légitimement constituer un levier important de maîtrise de la dépense

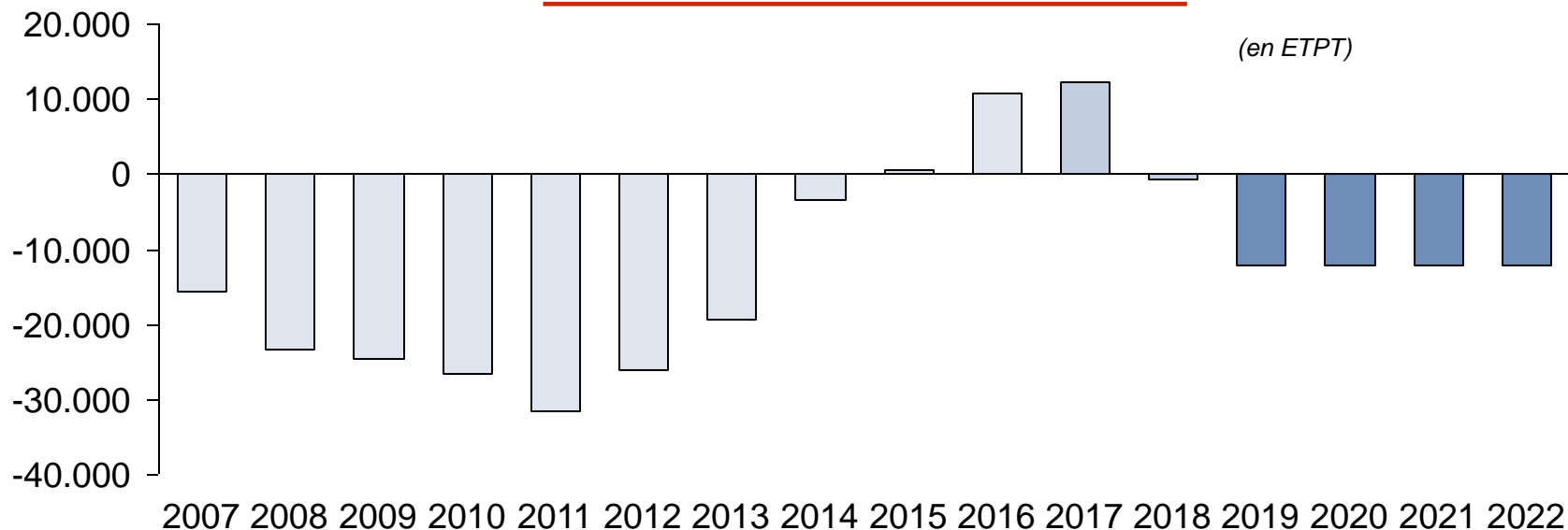
Décomposition de l'écart de masse salariale publique avec l'Allemagne



Source : commission des finances du Sénat (à partir de : Marie Aouriri et Héroïse Tournous, « L'écart de dépenses publiques entre la France et l'Allemagne », Banque de France, 2017)

À cet égard, l'effort prévu en 2018 au niveau de l'État ne paraît pas à la hauteur des enjeux

Évolution des effectifs de l'État par rapport à l'exercice précédent de 2007 à 2017 et projection de 2018 à 2022

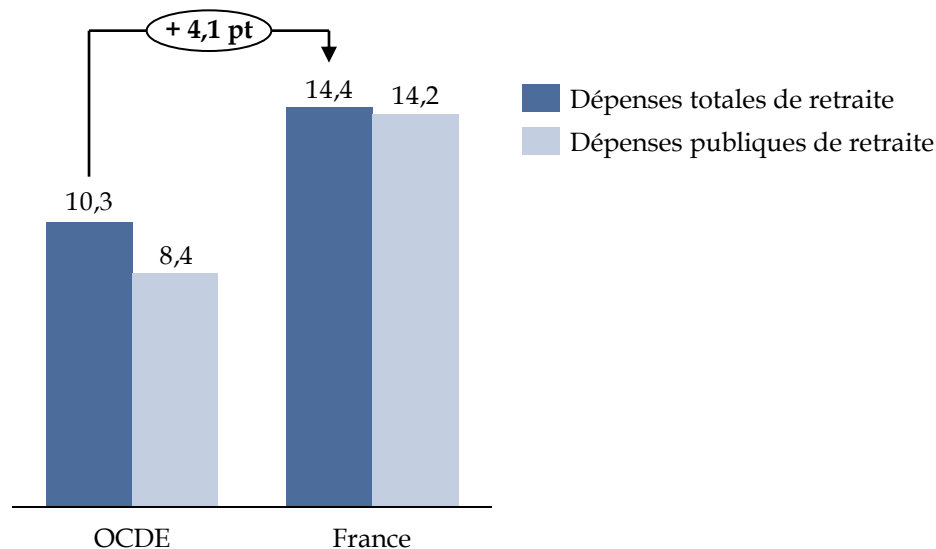


Source : commission des finances du Sénat

Le niveau des dépenses de retraite constitue la principale source d'explication de l'écart de dépense publique entre la France et ses principaux partenaires

Comparaison du niveau des dépenses de retraite

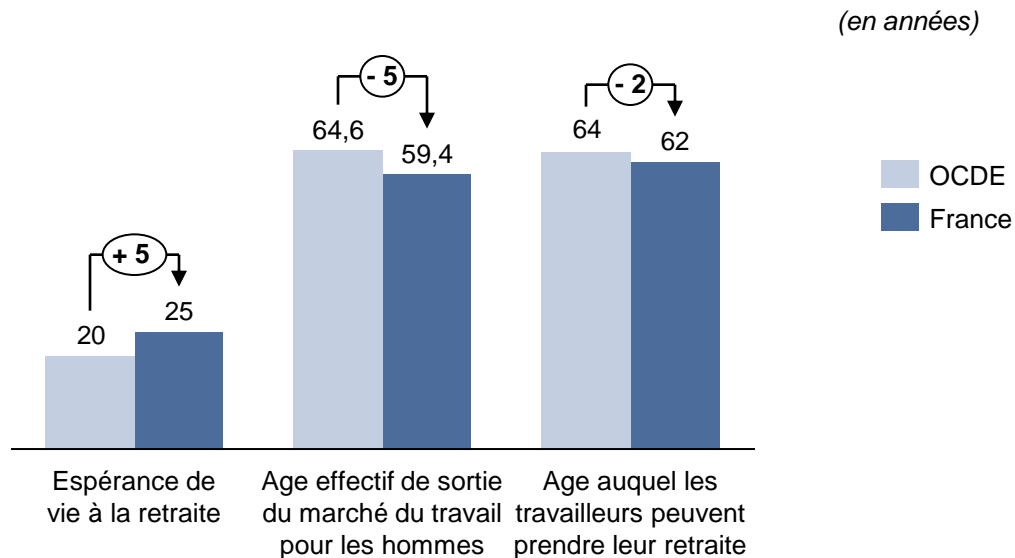
(en points de PIB)



Source : commission des finances du Sénat (d'après : OCDE, Panorama des pensions 2015)

Le FMI et l'OCDE ont récemment recommandé de retarder l'âge de départ, dans un contexte marqué par la dégradation de la situation financière du système de retraite

Comparaison des systèmes de retraite de différents pays de l'OCDE



Source : commission des finances du Sénat (d'après : OCDE, Panorama des pensions 2015)



Projet de loi de programmation des finances publiques pour les années 2018 à 2022

Albéric de Montgolfier, rapporteur général

Commission des finances

Mardi 31 octobre 2017

